

Guichenon, rien ne fasse présumer une augmentation *en étendue* depuis 1196, la place de notre ville est désormais fixée parmi les plus remarquables de la maison de Savoie. De bourg qu'elle était d'abord, la voici devenue ville.... Sa population, y est-il dit, est depuis longtemps considérable; ses édifices sont vastes quoique anciens ; elle devient de nouveau la résidence des juges du Bugey. Quant à la fidélité des habitants envers leur souverain, elle est constatée par les expressions de l'acte, et c'est principalement en récompense des soins dont le duc a été entouré dans une maladie de deux mois qu'il a faite à Saint-Rambert, que des franchises sont données aux habitants. Ces franchises presque en tout semblables à celles que le comte Aymon, ayeul de Louis, avait données à Saint-Germain d'Ambérieu, sont d'ailleurs d'une médiocre importance et peu nombreuses. La plupart des articles dont elles se composent ont rapport aux droits seigneuriaux ou à l'administration de la justice. Un seul mérite une mention spéciale, c'est celui qui fixe la résidence des juges du Bugey dans la ville de Saint-Rambert, sans qu'ils puissent demeurer nulle autre part. (V. Guichenon).

Ces franchises furent confirmées successivement par tous les ducs de Savoie et par le roi de France Henri II, car, on le sait, la Bresse et le Bugey, conquis par François 1^{er} en 1536, restèrent à la France jusqu'en 1559, où ils retournèrent à la maison de Savoie.

Sous le duc Charles, Saint-Rambert fit partie du douaire de Claudine de Bretagne, veuve de Philippe duc de Savoie, et en 1576, il devint le centre et le chef-lieu d'un nouveau marquisat. Nous renverrons nos lecteurs à Guichenon pour l'histoire du marquisat de Saint-Rambert. Il nous suffira de faire observer que la ville et les villages voisins furent réunis en un corps de domaine, sauf les droits de l'abbaye qui se réduisaient à peu de chose, et qu'ils furent inféodés par Emmanuel Philibert à Amé de Savoie, son fils naturel. Celui-ci vendit en 1601 le marquisat entier à son cousin Henri de Savoie, duc de Nemours et marquis de Saint-Sorlin, qui avait joué un rôle important pendant la Ligue. Le marquisat de Saint-Rambert resta longtemps dans sa famille,